

Le trente et unième jour du mois d'oc-  
 tobre l'an mil neuf cent douze à  
 dix heures du matin. Acte de naissance  
 d'un enfant qui nous a été présenté et qui  
 a été reconnu être de sexe masculin.  
 né à Noitot hier à trois heures du soir  
 au domicile de M. Briard François ouvrier  
 maçon hameau du Beau Soleil, fils  
 naturel de Briard Adrien femme Hen-  
 riette âgée de vingt cinq ans légitime  
 demeurant à Noitot. L'enfant a reçu les  
 prénoms de Charles Adrien. Sur la  
 requisiion et présentation à nous faites  
 par Dubosc Charles Emile Alfred maçon  
 âgé de vingt cinq ans demeurant à  
 Bolbec lequel se reconnaît être le  
 père de cet enfant. En présence de  
 Briard Maurice fondeur âgé de vingt  
 trois ans demeurant à Noitot et de  
 Loisel Henri Charles instituteur âgé  
 de quarante ans demeurant à Noitot.  
 Lesquels ont signé avec nous après  
 lecture faite le présent acte qui a été  
 fait double en leur présence et constaté  
 suivant la Loi par nous Aimé Peroin  
 adjoint au Maire de la Commune sus-  
 dite remplissant par délégation les fon-  
 ctions d'officier public de l'Etat civil

N° 39  
 Naissance de  
 Dubosc  
 Charles Adrien  
 30 8<sup>me</sup> 1912

Reconnue le 27  
 Juillet 1915 à  
 Noitot par sa  
 mère

Adopté par  
 la nation -  
 Jugement du  
 Tribunal Civil  
 du Havre  
 Du 2 Janvier  
 1919

décédé le  
 16 Février  
 1968 à  
 Conzeville-  
 S'Orques

*[Signature]*  
 Charles Peroin  
 adjoint  
 au Maire